INSTITUT INTERNATIONAL D'ETUDES SOCIALES

Discussion papers

Programme marché du travail DP/13/1988

LE SECTEUR INFORMEL URBAIN ET LE MARCHE DU TRAVAIL EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

par

J.P.LACHAUD

Institut international d'études sociales

Copyright (c) Organisation internationale du Travail
(Institut international d'études sociales) 1988

De courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au service d'édition, Institut international d'études sociales, case postale 6, CH-1211 Genève 22 (Suisse).

ISBN 92-9014-447-5

Première édition 1988

Les publications de l'IIES peuvent être obtenues en s'adressant à: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22 (Suisse).

AVANT-PROPOS

Ce papier est une version révisée d'une contribution présentée à la réunion sur "l'évaluation des politiques d'emploi urbain dans les pays en développement", organisée par le Centre de Développement de l'O.C.D.E. à Paris: 7-9 septembre 1988. Il fera l'objet d'une publication ultérieure dans un ouvrage collectif édité par cette même organisation.

BIT - Bibliothèque ILO - Library	DEMANDE DE PRÊT - LOAN REQUEST	
Nom (en majuscules) - Name (block letters) Mme. Prada de Mesa	Service - Unit EMPLOI Salle de lecture/Reading room Table No:	Tél. - Tel. Date 18.04.89
Auteur - Author ILO/Pub/-11LS Pub/ Reseach Paper/Urban/Informal.	Numéro séquentiel: Sequential No:	Cote - Call number 88B09/347 Fren

Titre - Title
Secteur Informel Urbain et le marche du travail en Afrique (~~de~~) au Sud du Shahara.

Pour les articles indiquer la pagination - For periodical articles give page numbers

Pour les périodiques, année, mois, et nº - For periodicals, year, month and number

☒ à envoyer par messager
send by messenger

☐ passera prendre à la Salle de lecture
will call by the reading Room to collect

RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE - RESERVED FOR LIBRARY USE

☐ à consulter sur place
☐ en prêt réclamé
☐ pas à la Bibliothèque, commandé
☐ fiche incomplète ou illisible

ILO 3000 5.86

TABLE DES MATIERES

page

I. INTRODUCTION.....1

II. LE CONCEPT DE SECTEUR INFORMEL ET L'ANALYSE DU MARCHE DU TRAVAIL.....2

1. Les choix conceptuels et méthodologiques.....2

a) Les options conceptuelles.....2

b) Les préoccupations analytiques et les stratégies empiriques.....4

2. Le secteur informel urbain et l'analyse du marché du travail.....6

a) La spécificité des systèmes productifs urbains et l'emploi.....6

b) La différentiation des caractéristiques de la main-d'oeuvre urbaine et l'insertion sur le marché du travail.....9

c) L'hétérogénéité des revenus urbains et la segmentation du marché du travail.....11

d) Optimisation des facteurs et articulations urbaines.....15

III. LES INCERTITUDES DU CONCEPT DE SECTEUR INFORMEL DANS L'ANALYSE DU MARCHE DU TRAVAIL.....16

1. La contestation de l'hypothèse d'homogénéité des formes de production et de travail.....16

a) Les activités secondaires et/ou non localisées.....16

b) L'hétérogénéité des formes de production....18

c) La nature des formes de travail.....20

2. Les contraintes d'insertion du secteur informel dans l'environnement économique et social.....22

a) L'intégration précaire du secteur informel à l'activité des ménages.....22

b) L'insertion partielle du secteur informel dans l'ensemble du système économique.....23

c) L'ambivalence des politiques économiques....25

IV. LA RECHERCHE D'UNE MEILLEURE INTEGRATION DU SECTEUR INFORMEL A L'ANALYSE DU MARCHE DU TRAVAIL.....27

1. Les options méthodologiques.....27

a) La procédure de base.....27

b) Les procédures complémentaires.....28

2. Les options analytiques.....29

a) Les articulations au sein du système économique.....29

b) La stratification du marché du travail: l'identification de groupes homogènes.....31

c) Le secteur informel et la pauvreté urbaine..33

d) Le réexamen des politiques économiques.....34

V. CONCLUSION.....35

VI. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....35

I. INTRODUCTION

A la différence d'autres régions du Tiers Monde, l'Afrique du sud du Sahara([1]) n'a pas connu, jusqu'à une époque récente, de grandes concentrations urbaines. Dans la plupart des pays, la transition économique, en accélérant l'édification de l'économie et de la société autour des centres urbains, crée une dynamique de longue période entièrement nouvelle. C'est ce processus de transformation de la société, combinant des formes transférées et spontanées de développement, qui explique en grande partie l'évolution complexe et multiforme du marché du travail urbain. Au cours des prochaines années, l'un des défis pour l'Afrique consistera à maîtriser la dynamique du marché du travail urbain, qui apparaît de plus en plus comme un élément essentiel du système social dans son ensemble.

Ce nouveau cheminement du développement s'accompagne, tout particulièrement dans les villes, de changements majeurs dans les types de travail et d'accés à l'emploi. De nouvelles formes d'organisation du travail se développent, la protection conventionnelle des emplois ou des niveaux de vie s'altère, l'importance des groupes ayant de faibles revenus et des emplois vulnérables augmente, les types de temps de travail se modifient et le chômage persiste ou s'étend de manière déclarée ou sous des formes déguisées([2]).

L'analyse de ces changements fondamentaux est largement tributaire du schéma dualiste. La dichotomisation secteur informel-secteur moderne est supposée saisir la complexité et l'évolution des modes d'utilisation du travail au sein de l'économie urbaine. Depuis près de deux décennies, certains aspects du fonctionnement du marché du travail urbain sont appréhendés par rapport au concept de secteur informel([3]). Or, l'apparition de ce concept semble davantage être un sous-produit d'une réflexion sur les stratégies de développement que le résultat d'un effort d'analyse spécifique inhérent à la structure du marché du travail. L'ambiguité vient du fait qu'il est largement utilisé à des fins pour lesquelles il n'était pas particulièrement destiné.

Dans le contexte actuel des économies africaines, il importe d'examiner dans quelle mesure le concept de secteur informel a la capacité d'approfondir la connaissance du fonctionnement du marché du travail, c'est à dire, en définitive, de contribuer à

---

[1] Surtout l'Afrique francophone.

[2] Ces changements sont largement accentués par les politiques d'ajustement structurel.

[3] Voir par exemple: LACHAUD, PENOUIL (1985); LACHAUD (1987).

une meilleure analyse des politiques économiques en direction du marché du travail.

La première partie de cette contribution tentera de montrer quelles ont été les utilisations du concept de secteur informel dans l'analyse du marché du travail urbain. Dans une seconde partie, les limites d'une telle approche seront mises en évidence, tandis que la troisième partie aura pour objet de présenter quelques options pour la recherche future.

II. LE CONCEPT DE SECTEUR INFORMEL ET L'ANALYSE DU MARCHE DU TRAVAIL.

L'intégration du concept de secteur informel à l'analyse du marché du travail urbain a impliqué préalablement des choix fondamentaux quant au cadre conceptuel et méthodologique.

1. Les choix conceptuels et méthodologiques.

a) Les options conceptuelles.

Au-delà des divergences de vocabulaire([4]), l'idée que le concept de "secteur informel" pouvait être un instrument d'analyse du marché du travail reposait sur deux hypothèses.

D'une part, le secteur informel apparaît comme un élément structurel sur lequel on peut faire porter l'effort de recherche. Cette perspective d'analyse s'écarte sensiblement de certaines approches, soutenant qu'il n'existe pas deux secteurs définissables par des critères *a priori* et étudiés par leur lien d'extériorité([5]). Il est à remarquer que cette opposition à parfois été exagérée. Contrairement à ce que croient certains partisans de l'approche systémique, l'adhésion au concept de secteur informel n'interdit pas de saisir les relations avec les autres éléments du système productif. Quoiqu'il en soit, l'approche des "activités informelles", représente une méthode

---

[4] Un travail de synthèse sur le secteur informel a mis en évidence une trentaine de termes couramment utilisés pour désigner le même phénomène: activités de survie, de transition, artisanat, économie de subsistance, etc. METTELIN (1983).

[5] DE MIRAS (1975), HUGON et col. (1977), BROMLEY (1979), GERRY (1979).

d'analyse permettant d'appréhender les composantes fondamentales des structures productives([6]).

D'autre part, le concept de secteur informel se révèle être une catégorie opérationnelle dans la mesure où l'on adhère à certains choix méthodologiques. En effet, on peut considérer que d'une manière générale, les activités informelles regroupent un ensemble d'activités de production, de services et de commerce, productrices de revenu, et réalisées à petite échelle avec un salariat limité, un capital faible et en dehors de toute protection sociale. Mais cette définition offre de nombreuses possibilités conceptuelles.

Tout d'abord, le choix des critères utilisés pour différencier le secteur informel du secteur moderne. Au niveau théorique, la littérature en ce domaine offre maintes possibilités([7]); mais la plupart du temps, elles se révèlent inadaptées sur le plan opérationnel, notamment dans les zones urbaines. A ce niveau, le fait important à souligner est l'écart extraordinaire entre la rigueur de certaines définitions([8]) et la pragmatisme des approches empiriques([9]). En fait, la détermination de la population des activités informelles implique le plus souvent une observation directe, notamment un recensement au cours duquel un critère de distinction suffisamment simple, mais significatif, puisse être utilisé. En Afrique du sud du Sahara, l'expérience et l'analyse ont montré que le critère du mode de gestion - en particulier la tenue d'une comptabilité- paraîssait le plus approprié. Ainsi, l'approche utilisée consiste à procéder par déduction. Le secteur informel est constitué par l'ensemble des activités urbaines après élimination des entreprises modernes, c'est à dire celles qui ont une comptabilité normalisée.

Ensuite, le champ d'investigation statistique. La définition précédente du secteur informel autorise au moins deux interprétations non mutuellement exclusives. D'une part, il peut s'agir des activités visibles de l'extérieur, soit par leur nature, soit par leurs enseignes. D'autre part, on peut estimer que les activités informelles doivent être entendues au sens large, et intégrer le travail à domicile. Cette dernière conception correspond à ce que certains auteurs appellent le

---

[6] LACHAUD (1976), (1979), (1981a), (1981b), (1982), (1984a), (1984b), (1984c), (1984d), (1987); MAZUMDAR (1976); NIHAN (1980); PENOUIL, LACHAUD (1985); SETHURAMAN (1976); STEEL, TAKAGI (1978).

[7] Voir METTELIN (1983).

[8] BIT (1972).

[9] NIHAN (1982); LACHAUD (1982).

secteur informel non localisé([10]). Dans la mesure où le système d'enquêtes relatives au secteur informel est basé sur l'entreprise, c'est la partie "localisée" de ce dernier auxquelles se réfèrent la plupart des études([11]).

Enfin, les catégories d'activité retenues. Le secteur informel urbain est constitué d'un ensemble d'activités relativement hétérogènes, tant du point de vue de leur nature que du point de vue de leur mode de fonctionnement. Même en laissant de côté la partie "non localisée" du secteur informel, les procédures d'investigation se heurtent à de nombreuses difficultés. En effet, pour certaines activités([12]), les enquêtes basées sur l'entreprise ont dû recourir à des approches spécifiques dont l'efficacité n'est pas toujours garantie.

b) Les préoccupations analytiques et les stratégies empiriques.

Au début des années 1970, la reformulation des stratégies de développement et la nature des politiques économiques sous-jacentes conduisaient à attribuer au secteur informel urbain un rôle de premier plan. Le rapport du BIT sur le Kenya prend nettement position en faveur de ce secteur, en raison du rôle important qu'il joue en tant que pourvoyeur d'emplois productifs et de revenus. Progressivement, dans la plupart des pays Africains, les documents du plan soulignent ces potentialités([13]). Depuis le début des années 1980, compte tenu de l'évolution du contexte macro-économique, le secteur informel urbain apparaît non seulement comme un élément essentiel du marché du travail mais également comme un aspect central de l'équilibre du système social dans son ensemble.

Même si les politiques économiques ont toujours été - et demeurent encore - en retard par rapport au discours officiel, le

---

10 BARIS (1980); CHARMES (1982).

11 A partir d'enquêtes basées sur les entreprises, il est rare que le secteur informel "non localisé" ait été appréhendé. A la 14ème conférence internationale des statisticiens du travail à Genève (octobre-novembre 1987), la discussion a porté l'élaboration d'un cadre conceptuel relatif à l'emploi, formel et informel, "caché".

12 Pêche, commerces sur les marchés et hors des marchés, commerçants ambulants et bâtiment.

13 Voir par exemple le plan de développement de la Côte d'Ivoire (1976-80).

déséquilibre entre les besoins d'informations sur le marché du travail urbain et les données effectivement disponibles a suscité le développement de nombreuses investigations empiriques. Fondamentalement, l'ojectif recherché était l'obtention d'une information utilisable à trois niveaux: (i) la comptabilité nationale; (ii) l'appréhension macro-économique du problème de l'emploi; (iii) l'élaboration de projets de développement.

La poursuite de ces objectifs et les moyens disponibles expliquent la diversité des approches adoptées. D'une manière générale, deux procédures majeures ont été utilisées([14]).

Tout d'abord, les approches directes, sectorielles ou globales, basées sur la méthode du recensement (ou dénombrement) et des enquêtes ont été les plus nombreuses. Réalisées la plupart du temps au niveau d'une capitale ou d'un centre urbain secondaire important, ces investigations empiriques basées sur l'entreprise ont été précieuses pour appréhender les macro et micro caractéristiques du secteur([15]), ainsi que les contraintes qui lui sont inhérentes. Elles ont constitué la procédure de base. A cet égard, il est important de souligner que les investigations de cette nature ayant pris en compte à la fois, partiellement ou totalement, l'ensemble du système productif urbain sont relativement rares([16]). Il est vrai qu'elles représentaient déjà une préoccupation analytique davantage centrée sur le marché du travail.

Ensuite, des approches indirectes centrées sur l'exploitation de données macro-économiques (recensements de population, agricole, etc.) ont pu pallier le manque d'informations directes ou tout simplement les enrichir lorsqu'elles existent. Par exemple, en 1981 au Rwanda, l'emploi informel a pu être estimé à partir d'une exploitation du recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 1978([17]). De même, au Togo en 1984, diverses enquêtes et les données fournies par le recensement agricole de 1982 ont permis de procéder à une évaluation de l'emploi informel. Dans d'autres circonstances, la disponibilité de statistiques officielles a pu

---

[14] Certaines de ces procédures ont pu être combinées avec des monographies de métiers, CHARMES (1983).

[15] Encore que, dans maintes situations, le champ d'analyse de certaines enquêtes réduit leur portée macro-économique.

[16] LACHAUD (1984c) (1984d); AHOUNOU (1988).

[17] LACHAUD (1981b).

faciliter la mise en oeuvre de la procédure de base([18]). Par contre, les stratégies empiriques basées sur les enquêtes auprés des ménages ont été plus rarement utilisées([19]). Pourtant, il s'agit d'une option méthodologique qui pourrait contribuer à mieux intégrer le concept de secteur informel à l'analyse du marché du travail.

Selon les pays, les objectifs précédemment définis ont été plus ou moins bien atteints. Mais, la conséquence immédiate a été la production d'une information statistique très hétérogène et l'appréhension de segments du marché du travail relativement diversifiés. La plupart des controverses sur le secteur informel ont pour origine la pluralité des optiques méthodologiques. Par ailleurs, l'absence d'uniformisation aux niveaux conceptuel et méthodologique, a accentué la disparité de l'information disponible selon les pays.

2. Le secteur informel urbain et l'analyse du marché du travail.

a) La spécificité des systèmes productifs urbains et l'emploi.

Premièrement, la détermination macro-économique du niveau de l'emploi informel urbain est encore imprécise, dans la mesure où elle implique la mise en oeuvre de données statistiques conçues à d'autres fins. Néanmoins, les informations dont on dispose semblent indiquer que la part de l'emploi informel (entrepreneurs et main-d'oeuvre) dans l'emploi total urbain est relativement importante, de l'ordre de 30 à 50%. De ce fait, la proportion de la population d'âge actif localisée dans le secteur informel urbain se situe vraisemblablement entre 15 et 25%.

Quelques exemples peuvent illustrer ce phénomène. Dans les zones urbaines de Côte d'Ivoire, la comparaison des données du recensement des salariés du secteur moderne privé et para-public

---

[18] Tel a été le cas à Lubumbashi (Zaïre) où les statistiques des brigades d'artisans sont venues se substituer à un dénombrement.

[19] Au Bénin, l'enquête emploi dans les ménages de 1982 demeure la source la plus adaptée pour appréhender le niveau et la structure de l'emploi dans le secteur informel. Voir LACHAUD (1987). En Côte d'Ivoire, l'enquête sur les niveaux de vie de la Banque Mondiale [VIJVERBERG (1988)] et l'enquête emploi dans les ménages de l'IIES [LACHAUD (1988a)] sont en mesure de fournir des informations sur le travail indépendant ou familial.

de 1984 et de l'enquête secteur informel réalisée la même année indique que ce dernier englobe 43,1% de la main-d'oeuvre occupée([20]). Au Togo, en 1984, le rapprochement de diverses enquêtes et de données macro-économiques a conduit à estimer la part de l'emploi informel urbain à 49%([21]).

Deuxièmement, l'examen de la structure de l'emploi révèle une spécificité sectorielle des formes de travail. Dans le secteur moderne, le mode d'emploi dominant est le salariat; celui-ci est articulé autour des catégories socio-professionnelles conventionnelles. Par contre, dans le secteur informel, l'emploi à propre compte et l'apprentissage concernent, respectivement, environ les deux tiers et le cinquième des individus. Dans ce contexte, il faut remarquer que d'une manière générale, le tiers des individus appartenant à la main-d'oeuvre du secteur informel sont des membres de la famille du patron. Cela signifie que dans le secteur informel, les formes de travail sont étroitement liées à certains éléments de la société traditionnelle. Dans la plupart des cas, la part du salariat informel n'est que de 5% à 10% de la main-d'oeuvre (sauf entrepreneurs). En réalité, le salariat du secteur informel n'est souvent qu'un pseudo-salariat; dans maintes situations, il traduit plus une forme de répartition du revenu global qu'une rémunération réelle par unité de temps. Il est clair, qu'en milieu urbain africain, le salariat emprunte des formes qui divergent selon l'appartenance sectorielle([22]).

Cette spécificité des formes sectorielles de travail est plus ou moins marquée selon la nature des activités informelles, la branche à laquelle elles appartiennent et le niveau de développement.

En effet, le secteur informel est constitué d'un ensemble d'activités très disparates quant à la nature des biens et services offerts, à la quantité et à la qualité du capital technique et humain nécessaire, et au mode de fonctionnement. La conséquence de cette situation est que la main-d'oeuvre salariée

---

[20] Néanmoins, cette estimation est encore imprécise; elle est par ailleurs sous-estimée par rapport à ce qu'indique l'enquête emploi dans les ménages de 1986-87, voir LACHAUD (1988a) (1988b).

[21] LACHAUD (1984a). Ce résultat est trés proche de l'évaluation de l'emploi informel non agricole au Bénin à partir d'une enquête emploi dans les ménages: 48,2% de l'emploi non agricole de ce pays était, en 1982, localisé dans le secteur informel urbain. Voir LACHAUD (1987).

[22] Mais le salariat peut également partager des caractéristiques communes indépendamment du système productif.

du secteur informel est davantage utilisée dans les unités de production ayant une certaine taille. Mais, on remarquera que la localisation sectorielle de la main-d'oeuvre urbaine selon la taille des entreprises révèle une certaine ambiguïté conceptuelle. Par exemple, en Côte d'Ivoire en 1984, 7,0% des salariés du secteur moderne travaillent dans des entreprises de moins de 10 personnes, alors que 6,8% des unités de production informelles emploient au moins 3 personnes.

Par ailleurs, la prise en considération de la branche d'activité montre que le tertiaire occupe une place de premier plan dans l'emploi urbain. Les données relatives à la Côte d'Ivoire, précédemment évoquées, indiquent que dans le secteur moderne, 43,6% des individus ont une activité dans le commerce, les services et l'administration. Le phénomène est encore plus marqué dans le secteur informel puique ce dernier englobe 80,1% des unités de production et 64,5% des emplois. Cet écart entre la proportion des activités et la proportion des emplois du commerce et des services est dû à la faiblesse des coefficients d'emploi. En effet, dans le secteur artisanal, le nombre d'individus par unité de production est généralement supérieur à 1, alors que dans le commerce, les activités s'exercent surtout sur une base individuelle([23]).

Enfin, il est intéressant de remarquer que l'importance relative des activités informelles de production et surtout de services - donc la part relative des formes de travail - est liée au niveau de développement. Par exemple, on a pu montrer que dans certaines zones urbaines du Centrafrique les activités de services sont presque deux fois moins développées que dans des pays comme le Cameroun ou la Côte d'Ivoire([24]). En effet, certaines activités informelles doivent leur développement à celui de la société moderne. La faiblesse relative des activités de service, et dans une moindre mesure des activités de production, signifie que les biens de la société moderne sont peu diffusés dans la population, c'est à dire que la transition économique n'est pas réellement amorcée.

Troisièmement, la détermination de l'évolution de l'emploi dans le secteur informel urbain n'est pas aisée compte tenu de l'information statistique disponible. La plupart des investigations empiriques disponibles s'intéressent au taux de croissance pondéré de l'emploi résultant du développement interne des entreprises. Cette approche permet de constater que dans maintes entreprises du secteur informel, l'évolution de l'emploi

---

[23] En Côte d'Ivoire, 35,0% des entreprises artisanales sont constituées de travailleurs indépendants, alors que dans le commerce la proportion est de 87,6%.

[24] LACHAUD (1982).

est positive, et qu'il existe d'importantes disparités selon les secteurs et les catégories d'activités([25]). En réalité, ce type d'approche ne peut éviter une difficulté majeure: l'évolution de l'emploi informel dépend également des emplois additionnels liés à la création nette de nouvelles unités de production. Certaines études ont tenté d'éviter ce biais, mais au prix d'hypothèses assez fortes([26]). Mais la comparaison de l'emploi informel à deux dates différentes se heurte également à des problèmes conceptuels et méthodologiques([27]).

Quoiqu'il en soit, en Afrique sub-saharienne au début des années 1980, les informations fragmentaires dont on dispose semblent indiquer que l'emploi informel urbain a évolué à un rythme voisin de 5,0% l'an, ce qui est bien supérieur à ce qui prévaut dans le secteur moderne. Ce simple fait souligne avec évidence le rôle que le secteur informel est en mesure de jouer dans le maintien de l'équilibre du système social des centres urbains.

b) La différentiation des caractéristiques de la main-d'oeuvre urbaine et l'insertion sur le marché du travail.

A partir des informations relatives au marché du travail urbain de la Côte d'Ivoire, assez représentatives des situations africaines, on peut mettre en évidence quelques différences sectorielles en ce qui concerne les caractéristiques de la main-d'oeuvre([28]).

D'une manière générale, les individus ayant une activité dans le secteur informel sont plus jeunes et ont moins d'instruction et d'ancienneté que ceux qui sont employés dans le secteur moderne.

Ainsi, dans ce dernier, plus de 70% des salariés ont plus de 30 ans, alors que dans le secteur informel cette proportion n'est

---

[25] On a parfois montré que, dans le secteur informel, l'emploi non salarié évoluait plus rapidement que l'emploi salarié.

[26] Voir par exemple l'étude du BIT sur Yaoundé en 1979.

[27] Par exemple, en Côte d'Ivoire, le recensement des activités urbaines de 1976 n'est pas comparable avec l'enquête secteur informel de 1985.

[28] L'intérêt de ces données est leur portée nationale et la couverture des secteurs moderne et informel. Voir LACHAUD (1988b).

que de 53% pour les chefs d'entreprises et de l'ordre de 10% pour la main-d'oeuvre. L'importance de cet écart, notamment en ce qui concerne la main-d'oeuvre, s'explique en partie par l'hétérogénéité des niveaux d'occupation dans le secteur informel. Mais le différentiel des niveaux d'instruction est un autre élément d'explication. Globalement, le statut de salarié dans le secteur moderne implique un certain niveau d'instruction ou de formation, ce qui n'est pas le cas pour les individus localisés dans le secteur informel. En effet, on remarque que seulement 36,1% des salariés du secteur moderne n'ont aucune instruction, alors que cette proportion est de 71,8% et de 53,0%, respectivement pour les chefs d'entreprise et la main-d'oeuvre du secteur informel([29]). Toutefois, dans le cas de la formation, les spécificités sectorielles sont plus marquées. Bien que quelques individus travaillant dans le secteur informel ont acquis les qualifications dans le secteur moderne([30]), l'apprentissage chez un artisan du secteur informel demeure le type de formation dominant dans ce secteur. De la même manière, les salariés du secteur moderne ont eu recours au système de formation formel([31]).

Ainsi, le différentiel d'instruction et de formation prédétermine largement le type d'insertion sur le marché du travail. Certaines analyses discriminantes suggèrent que les variables du capital humain expliquent largement l'accés à une catégorie professionnelle donnée([32]).

Si cette appréciation globale doit être nuancée en fonction d'autres facteurs([33]), l'élément important à souligner est que le type d'insertion sur le marché du travail du secteur informel

---

[29] On notera que, quel que soit le secteur et le niveau d'occupation, les individus localisés hors Abidjan ont moins d'instruction.

[30] On remarque qu'environ 6% des entrepreneurs ont acquis une formation dans le secteur moderne, ce qui dénote une certaine mobilité.

[31] Il se peut que des salariés du secteur moderne aient eu une fromation dans le secteur informel. Mais, les données qui sont actuellement exploitées ne permettent pas de préciser ce fait. Sur ce point, l'enquête emploi dans les ménages donne des informations supplémentaires.

[32] LACHAUD (1988a) (1988b).

[33] Par exemple, dans le secteur moderne, les caractéristiques de la main-d'oeuvre sont relativement plus indépendantes de la localisation spatiale que dans le secteur informel.

dépend largement de la structure du système productif et de certaines caractéristiques des chefs d'entreprise. En particulier, lorsque la taille des entreprises augmente, la proportion de ces dernières ayant des salariés croît, mais la proportion des salariés dans la main-d'oeuvre totale diminue. Ce résultat est à rapprocher de l'évolution de la formation et de l'appartenance familiale. En effet, l'accroîssement de la dimension des entreprises est associé à une élévation du niveau de formation des salariés. Dans la mesure où ces derniers apparaîssent moins liés à la sphère familiale, on peut considérer que l'élévation de la taille des entreprises tend à s'accompagner d'une substitution d'un quasi-salariat familial par un véritable salariat. En outre, on peut observer que la proportion d'entreprises ayant des salariés est sensiblement plus élevée lorsque le patron a acquis les compétences techniques dans le secteur moderne.

c) L'hétérogénéité des revenus urbains et la segmentation du marché du travail.

L'analyse des revenus urbains se heurte à une difficulté majeure: l'incertitude et le caractère partiel des données relatives aux revenus du secteur informel. Malgré tout, on peut saisir certains aspects de cette question à partir des informations collectées dans quelques pays de l'Afrique de l'Ouest.

En Côte d'ivoire, on peut constater que la distribution des revenus varie selon la nature et la localisation des systèmes productifs. Ainsi, dans le secteur moderne à Abidjan, 30% environ des salaires sont inférieurs à 30000 F.CFA, alors que dans le secteur informel près de 80% des bénéfices sont inférieurs à ce même montant([34]). Dans les autres centres urbains, la répartition intersectorielle des revenus demeure inégale, mais les écarts sont moins sensibles que dans la capitale. Il en est ainsi parce que l'inégalité des salaires entre la capitale et les autres centres urbains est plus importante que pour les bénéfices du secteur informel. En réalité, ces divergences dans la distribution des revenus doivent être relativisées lorqu'on prend en considération la division sexuelle des activités. L'inégalité des revenus selon le sexe est beaucoup plus forte au sein du secteur informel que dans le secteur moderne. Ceci ne constitue pas une surprise compte tenu de la nature des activités dans lesquelles s'engagent les femmes du secteur informel.

---

[34] Ce niveau est proche du salaire minimum qui est de 32800 F.CFA par mois. Dans les développements qui suivent, les rémunérations sont mensuelles.

Sans aucun doute, les revenus du secteur informel urbain en Afrique sub-saharienne sont globalement plus faibles que ceux du secteur moderne. La plupart des études empiriques s'accordent sur ce point([35]). Même en tenant compte des niveaux d'instruction, il est clair que les profils âge-gains sont beaucoup plus plats que ceux du secteur moderne. Le diagramme 1 montre que pour les

Diagramme 1 : Profils âge-gains selon le niveau d'instruction dans les secteurs moderne et informel de Côte d'Ivoire, 1984-85

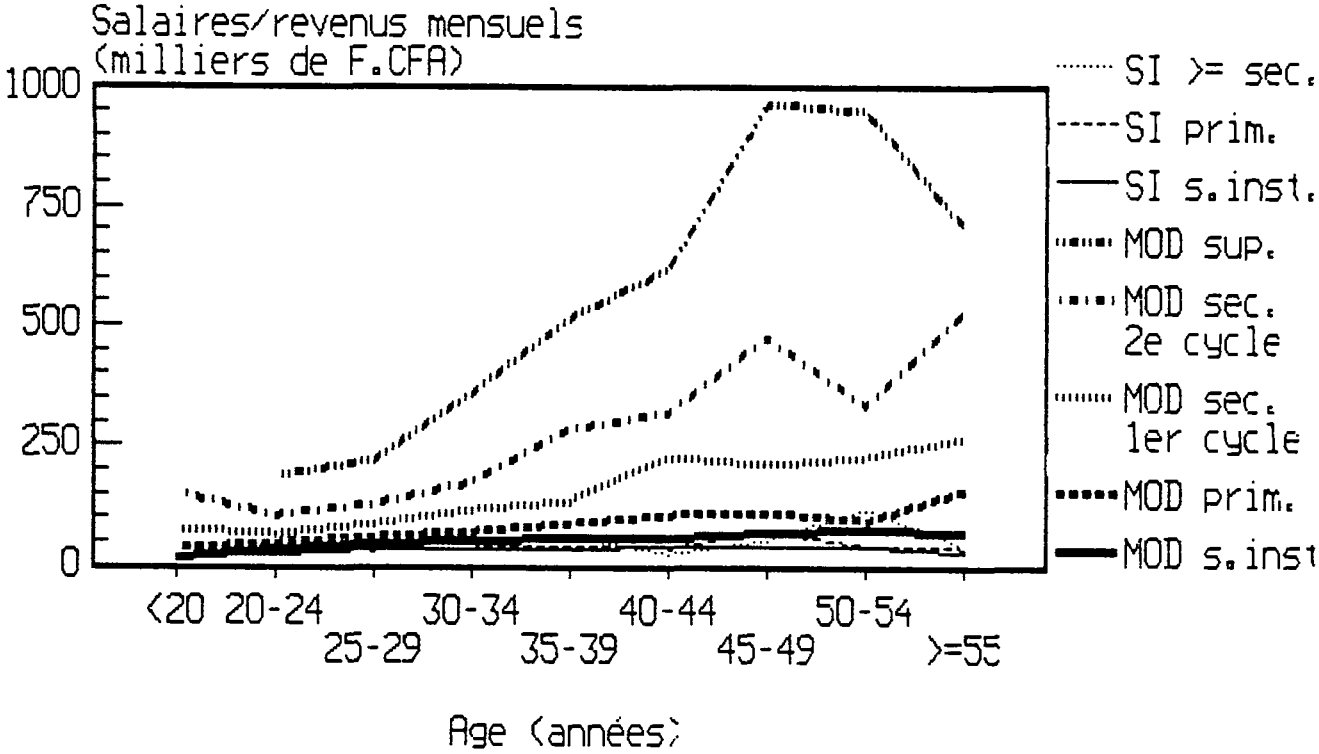

individus n'ayant pas d'instruction, la courbe des profils âge-gains des salariés du secteur moderne demeure en-dessus de celle des entrepreneurs du secteur informel.

---

[35] Voir par exemple pour le Bénin, AHOUNOU (1988).

Néanmoins, cette approche des différences intersectorielles de revenus reste imparfaite pour deux raisons au moins([36]).

Premièrement, les bénéfices du secteur informel sont eux-mêmes très hétérogènes. En Afrique, les activités qui produisent des biens parallèles à ceux de la société moderne (bois, mécanique et bâtiment) génèrent des bénéfices sensiblement plus élevés que celles qui sont relativement saturées, comme le textile ou le commerce. Cette observation a une conséquence importante. Dans les activités relativement dynamiques du secteur informel, les bénéfices des entrepreneurs sont tout à fait comparables, non seulement aux salaires des manoeuvres du secteur moderne des mêmes branches, mais également à ceux des ouvriers qualifiés. De plus, si les salariés du secteur moderne sont généralement mieux rémunérés que leurs homologues du secteur informel, on constate que les salariés localisés dans les activités informelles relativement dynamiques, obtiennent, en moyenne, des gains supérieurs aux bénéfices issus d'activité marginales ou saturées([37]). Dans ces conditions, les revenus du travail chevauchent la dichotomie secteur informel/secteur moderne.

Deuxièmement, ces résultats signifient-ils que le marché du travail urbain est segmenté ? L'une des interprétations de la segmentation est que certains facteurs introduisent un élément de différentiation des gains en plus de ceux qui ont pour origine le capital humain des travailleurs concernés. Dans le contexte africain, les rares études ayant abordé cette question semblent conclure à l'existence d'un différentiel "net" de revenu intersectoriel([38]). Le cas du Bénin (tableau 1), bien que limité à une partie des secteurs moderne et informel, est particulièrement intéressant dans la mesure où il prend en compte le mode d'emploi. Ainsi, lorsqu'on contrôle par les facteurs du capital humain et la branche d'activité, on constate que les gains des salariés du secteur informel sont les plus faibles.

En réalité, l'identification de salaires plus élevés dans le secteur moderne ne signifie pas que le marché du travail est segmenté. L'autre test de l'existence des marchés segmentés est la vérification de l'hypothèse de la faible mobilité des individus parmi les divers types d'occupation dans le secteur urbain([39]). Or, sur ce point, les analyses tendent à montrer que

---

[36] On laisse pour l'instant le problème des activtés annexes et les gains provenant de l'apprentissage.

[37] LACHAUD (1984c) (1984d); AHOUNOU (1988).

[38] Notamment en Côte d'Ivoire [LACHAUD (1988b)] et au Bénin [AHOUNOU (1988)].

[39] CAIN (1976).

Tableau 1: Log des revenus de l'activité principale selon les facteurs du capital humain, le mode d'emploi et la branche: analyse en classification multiple, secteurs moderne et informel, Cotonou 1986.

Paramètres---> Variables et catégories	N	Non ajustée		Ajustée, facteurs et covariables	
		Déviation moy.princ.	Eta	Déviation moy.princ.	Eta
Formation/Inst					
Inf/s.inst/prim. sans CEPE	275	-0,12		-0,03	
Inf/>=prim.CEPE	41	0,22		-0,01	
Mod/s.inst/prim. sans CEPE	20	-0,01		0,00	
Mod/>=prim.CEPE	17	0,31		0,13	
Etab. technique	23	0,78		0,28	
			0,40		0,13
Catégorie prof.					
Entrep. SI	177	-0,08		-0,03	
Ouv. qual. SI	39	-0,54		-0,41	
Ouv.n.qual. SI	12	-0,79		-0,61	
Ouv.n.qual. SM	69	-0,11		-0,07	
Ouv. qual. SM	60	0,51		0,34	
Maîtrise SM	19	1,12		0,73	
			0,67		0,46
Branche activité					
Garages	120	0,20		0,11	
Bois	84	-0,10		-0,05	
Métal	73	0,08		0,04	
Habillement	99	-0,22		-0,12	
			0,28		0,16
R^2					0,525
R					0,725
Moyenne principale					10,001

Notes:

	F	Sig F
Covariables:	54,462	0,0
Age	2,865	0,091
Age carré	0,631	0,428
Exp. prof.	2,477	0,116
Exp. prof. carré	0,123	0,726
Effets principaux:	14,946	0,0
Formation/instruction	2,420	0,048
Catégorie profes.	16,761	0,0
Branche	5,214	0,02

Source: A partir des données collectées par AHOUNOU (1988).

le mouvement secteur informel --> secteur moderne est loin d'être exclusif sur le marché du travail urbain. Le mouvement inverse existe et il peut être relativement important selon les branches d'activité. Mais, à partir de quel degré de mobilité (ou d'immobilité) peut-on parler de segmentation du marché du travail urbain ?

d) Optimisation des facteurs et articulations urbaines.

Lorsque le concept de secteur informel a été utilisé en termes d'économie d'entreprise, les investigations empiriques ont mis l'accent sur deux aspects particuliers.

D'une part, il s'agissait d'examiner les contraintes qui handicapent le développement du secteur informel. Bien que les contraintes varient en fonction de la nature des activités et de leur localisation, la plupart des analyses ont attiré l'attention sur les aspects suivants: faiblesse et irrégularité de la demande, insuffisance de capital technique et humain, absence de cadre institutionnel approprié, fiscalité inadaptée dans certains cas, et problème d'optimisation des facteurs de la production. Ce dernier point semble revêtir une importance particulière en termes de politique économique. En effet, pour certaines activités il a été observé un déclin de la productivité du capital avec la croissance du niveau de capitalisation, alors que la productivité du travail augmente peu ou stagne.

D'autre part, il importait de préciser l'intégration du secteur informel au sein de l'économie urbaine. En fait, l'articulation des secteurs informel et moderne a surtout été appréhendée au niveau des produits intermédiaires et finals([40]). La synthèse récente des travaux du BIT sur le secteur informel en Afrique montre bien la nature asymétriques des relations que les deux modes de production entretiennent: forte demande intermédiaire au secteur moderne, mais faible demande finale de la part de ce dernier([41]). Par contre, l'articulation du point de vue de la main-d'oeuvre et de la distribution du revenu est encore assez mal saisie en Afrique.

---

[40] ARYEE (1977).

[41] BIT (1985).

III. LES INCERTITUDES DU CONCEPT DE SECTEUR INFORMEL DANS L'ANALYSE DU MARCHE DU TRAVAIL.

L'intégration du concept de secteur informel dans l'analyse du marché du travail urbain semble s'être heurtée à une double difficulté, largement imputable à la nature du paradigme de référence: l'insuffisante appréhension de l'hétérogénéité des formes de production et du travail, et l'analyse partielle de leur mode d'insertion dans l'environnement économique et social.

1. La contestation de l'hypothèse d'homogénéité des formes de production et de travail.

a) Les activités secondaires et/ou non localisées.

En Afrique sub-saharienne, la plupart des investigations empiriques se sont attachées à l'analyse d'un secteur informel urbain "visible". Cette manière de procéder comporte plusieurs limites.

Tout d'abord, les recensements ou les dénombrements ont amalgamé un ensemble d'activités, les unes étant exercées à titre principal, les autres ayant un caractère secondaire. Ces dernières peuvent avoir des statuts sensiblement différents. Il peut s'agir d'une activité annexe par rapport à l'exercice d'un travail principal, localisé dans le secteur moderne ou dans le secteur informel. Cela peut recouvrir également une activité présentant un caractère secondaire par rapport à la structure de l'emploi du ménage. Mais, dans maintes situations, le statut "secondaire" des activités n'est pas réellement clair. Ainsi, à partir d'une enquête emploi dans les ménages, réalisée en 1986-87 à Abidjan, on a pu observer que 8,2% des membres des ménages avaient une activité secondaire, cette dernière étant surtout exercée par les chefs de ménage et les conjointes. Or, il était important de remarquer que beaucoup d'individus étaient considérés comme ayant une seconde activité économique, alors qu'il n'ont aucune activité économique principale. L'explication de ce phénomène réside dans le fait que beaucoup de femmes mariées ont considéré être "ménagères" à titre principal, et exercer, de manière annexe, une activité économique([42]). Dans le contexte africain, la difficulté de séparer nettement les activités "économiques" des activités "non économiques" hypothèque sérieusement les approches du secteur informel basées sur l'appréhension des entreprises visibles. La prise en compte

---

[42] LACHAUD (1988a).

du commerce de micro-détail au bord des cours est un exemple typique.

Ensuite, le repérage des activités par leur nature ou les enseignes, le long des rues ou des sentiers, laisse en dehors du champ d'investigation un ensemble d'activité non localisées. A partir de l'enquête emploi dans les ménages à Abidjan, précédemment évoquée, l'analyse des caractéristiques de l'emploi principal du chef de ménage montre que 13,9% d'entre eux ont un travail à domicile. En ce qui concerne les membres secondaires, la proportion est de 18,7%([43]). Par ailleurs, si l'on prend en considération l'emploi secondaire, on remarque que 34,2% des membres du ménage l'exercent à domicile, et que 68,5% ne sont pas assujettis à la fiscalité.

Enfin, certaines activités sont visibles mais leur analyse demeure difficile pour diverses raisons. Bien que peu analysées dans le contexte de l'Afrique sub-saharienne, les activités de micro-détail sur les marchés urbains se prêtent mal à des investigations lourdes et systématiques. Par ailleurs, leur mobilité peut conduire à un double comptage([44]). Le commerce ambulant soulève le même type de problème. La pêche fluviale et maritime et le secteur du bâtiment constituent d'autres activités difficilement localisables par les voies classiques. Cette situation s'explique essentiellement par la présence de deux facteurs: (i) l'irrégularité de l'activité au cours de l'année et/ou de la journée; (ii) les conditions physiques d'exercice de l'activité. Malgré la spécificité de certaines procédures mises en oeuvre, l'appréhension de ces activités demeure incertaine([45]).

Les problèmes qui viennent d'être évoqués sont encore plus aïgus lorsqu'on prend en considération le facteur temps. En effet, le caractère saisonnier de certaines activités informelles

---

[43] Certes, l'échoppe située au bord de la rue peut constituer le domicile. Mais, on remarque aussi que 19,2% et 22,9%, respectivement, des chefs de ménage et des membres secondaires ne paient pas d'impôts

[44] Des commerçantes opèrent le matin sur un marché, et le soir sur un autre. Il est vrai qu'elles peuvent entre temps changer d'activité.

[45] Dans le cas de la pêche, le recensement se limite généralement à une estimation grossière à partir du nombre de pirogues, de comptages journaliers et d'informations diverses. En ce qui concerne le bâtiment, le quadrillage de la zone urbaine ne permet de dénombrer que quelques artisans. Eventuellement, des statistiques officielles peuvent aider à procéder à des recoupements.

est difficilement appréhendable à partir d'une investigation en un point du temps. Certes, les méthodes d'évaluation des bénéfices intègrent cette dernière composante. Mais, d'une manière générale, la connaissance que l'on peut avoir du secteur informel urbain par le biais des procédures classiques, quant à son rôle et son statut à l'égard du marché du travail, pose problème.

b) L'hétérogénéité des formes de production([46]).

Le terme de "secteur informel" évoque l'idée d'un découpage de frontières entre ce secteur et les autres, d'homogénéité à l'intérieur du secteur et d'hétérogénéité vis-à-vis de l'extérieur. Une telle vision des choses est erronée car cette classification apparemment rigoureuse peut évoquer des ruptures, alors qu'il y a continuité([47]).

Certes, l'idée d'une hétérogénéité du secteur informel n'a pas été réellement absente de la recherche en ce domaine. Sur un plan empirique, la plupart des analyses ont mis en évidence la diversité des activités en examinant les caractéristiques de certaines variables clés: capital technique et humain, type d'entreprise, etc. Au niveau théorique, certains modèles ont tenté de mettre en valeur les potentialités relatives des différents segments du secteur informel([48]).

En réalité, les analyses du secteur informel urbain en Afrique sub-saharienne n'ont pas permis de répondre de manière satisfaisante à deux questions de fond. Comment caractériser l'hétérogénéité du secteur informel ? Quelles sont les conséquences de cette hétérogénéité en termes de la dynamique sociale ?

A un premier niveau d'analyse, la simple observation de la réalité urbaine africaine suggère de répondre à la première question de la manière suivante. L'informel urbain est d'abord constitué d'un ensemble de petits métiers, qui varient à l'infini au gré des occasions et de l'esprit inventif des habitants, et qui ont un caractère précaire. Ils ne reposent pas sur l'existence d'une clientèle stable et localisée, et n'impliquent pas généralement la possession d'un capital, même faible. Ces petits métiers assurent le plus souvent la survie des jeunes

---

[46] L'expression "forme de production" est entendue au sens large. La production sous-entend toute création d'utilité.

[47] PENOUIL, LACHAUD (1986).

[48] Par exemple, STEEL, TAKAGI (1978).

migrants, mais peuvent aussi permettre l'accumulation pour des migrants désirant s'installer. Certaines activités commerciales, ayant un caractère secondaire et exercées par les femmes, peuvent être rattachées à cette catégorie. Mais, le coeur du secteur informel est composé d'activités artisanales et commerciales répondant aux caractères suivants: faible capital, travail fourni par le patron et l'apprenti, matières premières de récupération ou fournies par le client, produits de qualité médiocre mais vendus à bas prix. Enfin, on peut observer un informel capitalistique, qui utilise des machines et une main-d'oeuvre "qualifiée", qui est ouvert sur un marché relativement large et qui offre des produits d'une qualité supérieure et mieux assurée. Cet informel est souvent fortement concurrent du moderne dans la mesure où les produits vendus sont à peu près substituables avec un coût sensiblement inférieur. Dans ce contexte, on observera que s'il existe une hiérarchie des activités informelles qui les localise majoritairement dans tel ou tel segment, des chevauchements demeurent possibles([49]).

En fait, la classificaton précédente résulte d'une observation a priori, basée explicitement ou implicitement sur certains aspects internes des "processus productifs". Or, l'un des objectifs de l'analyse doit être de cerner avec davantage de précision des groupes homogènes de formes de production inhérentes au secteur informel, et d'examiner leur rôle relatif dans le processus de développement. De ce point de vue, l'hétérogénéité du secteur informel est fonction de deux séries d'éléments.

Tout d'abord, des facteurs endogènes. Ce sont eux qui ont été utilisés la plupart du temps pour stratifier le secteur informel. A ce niveau, il importe d'affiner l'analyse en introduisant par exemple des éléments relatifs à la productivité des facteurs et à leur proportion.

Ensuite, des facteurs exogènes, en particulier les modes d'articulation au sein du système économique dans son ensemble. Il est clair que la nature des activités informelles et les types de liaisons qui s'établissent entre elles ou entre certaines d'entre elles et le reste du système économique, ont un impact sur la dynamique sociale du secteur. Ces liaisons peuvent être diverses, et induire des blocages ou accélérer la transition. Ainsi, cela pourrait signifier que la dynamique sociale se réalise, soit par le passage d'une forme de production à une autre au sein d'une même activité ou par changement d'activité, soit par des mouvements entre le salariat et le travail indépendant. En outre, il importe d'examiner la nature des

---

[49] Les analyses du BIT se sont surtout centrées sur certaines activités appartenant à ces deux dernières formes. Voir MALDONADO (1987).

liaisons d'un point de vue dynamique. Par exemple, du point de vue de l'accélération de la transition économique du monde rural, certaines activités urbaines ont davantages de potentialités que d'autres([50]).

Ces observations paraissent essentielles pour saisir la complexité des phénomènes de développement à travers les activités informelles, mais aussi pour mieux analyser les difficiles questions de la mobilité de la main-d'oeuvre. Cette hétérogénéité de l'informel explique aussi la diversité des situations que l'on rencontre dans le domaine du travail et des revenus.

c) La nature des formes de travail.

La plupart des investigations empiriques sur le secteur informel ont appréhendé les modes d'utilisation du travail à partir des catégories professionnelles classiques: les entrepreneurs, travailleurs indépendants et associés, la main-d'oeuvre salariée (ouvriers qualifiés, semi-qualifiés et employés) et la main-d'oeuvre non salariée (aides familiaux et apprentis). Par ailleurs, l'analyse a surtout cherché à mettre en évidence les potentialités d'emploi et de formation du secteur informel.

Ces préoccupations demeurent pertinentes mais n'ont vraisemblablement la capacité de saisir des aspects essentiels du fonctionnement du marché du travail urbain. En réalité, le sous-produit immédiat de l'hétérogénéité des formes de production est une pluralité des formes de travail qui ne recoupe plus exactement les catégories conventionnelles. A cet égard, le travail indépendant et le travail salarié méritent quelques observations.

Le travail indépendant a vraisemblablement des caractéristiques qui varient selon les formes de production. Il peut être relativement autonome ou dépendant d'autres formes de production; il peut être exercé d'une manière régulière ou épisodique, etc([51]). En d'autres termes, l'aggrégation des diverses formes de travail indépendant prive l'analyse d'éléments permettant de saisir des aspects importants de la dynamique sociale.

---

[50] La construction mécanique par exemple. Voir dans le cas du Bénin, LACHAUD (1987).

[51] Mais même s'il s'agit d'un travail régulier, les flux de revenus perçus peuvent être irréguliers.

De même, le travail salarié du secteur informel a un statut qui dépend de sa localisation selon les formes de production. Dans les petites unités de production capitalistiques appartenant à certaines branches d'activité (mécanique, bois, commerce), le niveau des qualifications, les formes de rémunération et la régularité du travail, rapprochent sensiblement le salariat de celui qui prévaut dans les grandes entreprises du secteur moderne([52]). Par contre, dans la majorité des autres petites entreprises qui constituent le coeur du secteur informel, ce qui est appelé "travail salarié" est davantage une quasi-salariat familial, largement empreint d'éléments liés à la société traditionnelle([53]). Bien que cette distinction simplifie la réalité, elle a une conséquence importante: le salariat du secteur informel a un statut qui varie en fonction des formes de rémunération et d'utilisation du travail. Cela peut signifier que, même dans le secteur informel, le stade de transition avancée de certaines formes de production implique l'utilisation d'un salariat partageant des caractéristiques communes avec celui des grandes entreprises du secteur moderne. Mais en même temps, ce dernier a parfois recours à un salariat irrégulier-journalier, à la tâche ou saisonnier - qui peut rappeler à maints égards certaines formes de travail salarié du secteur informel. Dans ces conditions, le clivage entre les catégories du salariat urbain n'est plus réellement celui du schéma dualiste.

L'idée de "vulnérabilité" sur le marché du travail peut constituer un dénominateur commun pour appréhender ces diverses formes de travail([54]). Le degré de vulnérabilité du travail, associé à des formes spécifiques de production, conduit à dresser une typologie des catégories de travail permettant de mieux comprendre certains aspects de la structure et des processus de segmentation du marché du travail([55]).

---

[52] Evidemment, il ne bénéficie pas du même niveau de protection sociale et de stabilité d'emploi. Mais, on observe des salaires fixes par unité de temps.

[53] Compte tenu de l'irrégularité de l'activité, les salaires sont la plupart du temps variables. Ainsi, dans les enquêtes, les salaires représentent une moyenne entre des rémunérations moyennes, maximales et minimales.

[54] L'idée a surtout été développée par G.Rodgers. Voir RODGERS (1988).

[55] Ce type d'analyse a été mené en Côte d'Ivoire. Voir LACHAUD (1988a).

2. Les contraintes d'insertion du secteur informel dans l'environnement économique et social.

a) L'intégration précaire du secteur informel à l'activité des ménages.

Dans la plupart des analyses relatives au secteur informel, l'unité d'observation a été l'entreprise. L'une des justifications de cette approche est que l'absorption de la main-d'oeuvre urbaine se ferait surtout dans le secteur informel. Or, dans ce dernier, on ne pourrait exploiter pleinement les potentialités d'emploi et distribution des revenus qu'en dynamisant certaines unités de production, localisées pour la plupart dans le secteur artisanal. Ainsi, la connaissance des entreprises et des handicaps à leur fonctionnement, constituait le préalable nécessaire à la mise en oeuvre des politiques économiques.

Si cette approche en termes d'économie d'entreprise a été utile dans le contexte de l'Afrique sub-saharienne, elle conduit à occulter un ensemble d'éléments structurels indispensables à une meilleure appréhension du fonctionnement du marché du travail urbain. En particulier, les analyses du secteur informel ont été presque totalement déconnectées de l'appréhension de l'activité du ménage. Or, en Afrique, comme dans toute autre société, le système social est organisé en termes de groupes ou de ménages. Ces derniers demeurent une unité d'observation essentielle non seulement pour appréhender les processus d'insertion sur le marché du travail qui relèvent d'une stratégie collective, mais également pour saisir les relations spécifiques entre le degré et la nature de la participation sur le marché du travail et les niveaux de vie.

A partir de l'enquête emploi dans les ménages, réalisée en 1986-87 à Abidjan, on peut mettre en évidence la spécificité de quelques résultats obtenus en dehors de toute approche dualiste([56]).

Premièrement, en ce qui concerne la structure de l'emploi et des revenus, l'analyse de l'insertion sur le marché du travail à titre principal, montre clairement que les ménages pauvres et très pauvres englobent surtout des travailleurs indépendants exposés à l'irrégularité des ventes et à la perception de faibles revenus, et des travailleurs irréguliers exerçant dans maintes situations un emploi à la tâche ou à la journée. A cet égard, on

---

[56] LACHAUD (1988a). On peut trouver aussi quelques éléments dans une analyse des activités informelles rurales au Cameroun. Voir BAUMANN (1984).

observe une assez bonne correspondance entre le mode d'emploi du chef de ménage et celui des autres membres du ménage. L'emploi secondaire concerne 8,2% des membres du ménage, et est majoritairement le fait des chefs de ménage et des conjoints. C'est avant tout un emploi indépendant et irrégulier. La prise en considération de l'emploi secondaire renforce le dualisme des modes d'emploi, surtout dans les ménages aisés, et met en évidence une certaine ambiguïté du concept de "secteur informel".

Pour les chefs de ménage, la hiérarchie des revenus moyens est en accord avec la hiérarchie des catégories professionnelles, encore que la distribution des revenus des travailleurs indépendants témoigne d'une forte hétérogénéité et exhibe des chevauchements avec les autres catégories professionnelles. Mais, c'est surtout les femmes ayant un emploi à propre compte qui dérivent les revenus les plus bas. La part du revenu secondaire dans le revenu total du ménage est de 27,2% dans les ménages pauvres, et seulement de 6,5% dans les ménages les plus riches. Dans ce contexte, on observe que l'irrégularité du travail influence sensiblement le niveau des revenus individuels.

Deuxièmement, s'agissant de l'analyse du taux d'emploi (et dans une certaine mesure l'offre de travail) on observe que ce dernier, relatif aux membres secondaires des ménages, résulte d'une interaction entre les offres individuelles tendant à reproduire la pauvreté. Dans les ménages pauvres, la situation précaire du principal soutien économique limite les opportunités de gains des conjoints, faiblement dotés en capital humain, ce qui réduit dans une certaine mesure les possibilités d'insertion sur le marché du travail des femmes célibataires. Par ailleurs, le statut professionnel du chef de ménage, généralement travailleur indépendant, produit certes des externalités positives en ce qui concerne les membres masculins célibataires, mais en même temps ces dernières reproduisent un mode d'insertion sur le marché du travail peu propice à la réduction de la pauvreté. Dans un contexte de chômage croissant limitant les possibilités de transferts et réduisant la fécondité de l'environnement économique, les taux d'emploi et les revenus par tête ne peuvent demeurer qu'à de faibles niveaux.

Ce type d'informations ne saurait se substituer à la connaissance des structures productives du secteur informel. Néanmons, il pourrait apparaître utile dans la formulation de politiques économiques.

b) L'insertion partielle du secteur informel dans l'ensemble du système économique.

Le découpage du système productif urbain n'a pas permis d'appréhender de manière satisfaisante les relations qui

s'établissent entre le secteur informel et l'ensemble du système économique. Certes, l'approche dualiste ne signifie pas que l'on refuse d'analyser l'interdépendance entre les secteurs moderne et informel. Au contraire, l'intensification des relations intersectorielles a occupé une place importante dans les recommandations de politique économique. D'ailleurs, sur cette question, l'information n'est pas totalement absente. En Afrique, la plupart des investigations empiriques mettent en évidence les résultats suivants([57]): (i) les matières premières et les matériels utilisés par le secteur informel proviennent surtout du secteur formel; (ii) la demande finale s'adressant au secteur informel émane peu du secteur moderne; (iii) la production d'externalités en termes de capital humain par le secteur moderne est relativement faible; (iv) les circuits de financement du secteur informel sont largement autonomes.

Néanmoins, les informations disponibles paraissent peu utilisables pour l'action. Il en est ainsi pour plusieurs raisons.

Premièrement, la connaissance des relations intersectorielles demeure trop globale et statique. L'examen des liaisons doit être réalisé au niveau d'activités particulières ou de formes de production spécifiques. La nature des liaisons qui s'établissent au sein des systèmes productifs urbains constitue un élément de l'hétérogénéité des formes de production. Par exemple, en Côte d'Ivoire au cours des années 1970, il a été montré que le développement d'unités de production artisanales relativement capitalistiques avait été dû en grande partie à un investissement privé émanant des fonctionnaires([58]). Ainsi, en analysant les relations selon des groupes particuliers d'activités, on est en mesure de mieux saisir la spécificité des liaisons et la manière dont elles affectent ces groupes. Mais en même temps, il importe de reconnaître que ces relations peuvent évoluer dans le temps, selon la nature des activités, des changements qui interviennent et des réponses à ces changements([59]). En définitive, cette préoccupation implique une appréhension de la dynamique des relations intersectorielles, ce qui renvoie inévitablement à l'analyse de la dynamique sociale des composantes du secteur informel.

Deuxièmement, l'imprécision de la connaissance des relations intersectorielles est en partie le résultat de la méthode

---

[57] BIT (1985). Il s'agit des "backward linkages", "forward linkages" et des "technological linkages". Voir aussi pour le problème de l'accés au capital, LACHAUD (1987).

[58] DE MIRAS (1980).

[59] TRAGER (1987).

d'observation utilisée. A cet égard, les enquêtes au niveau des entreprises du secteur informel comportent une double limite. D'une part, les questions relatives aux liaisons ont été formulées d'une manière insuffisamment précise. D'autre part, cette approche n'est pas en mesure de saisir les particularités des liaisons de demande finale, notamment les élasticités de la dépense en fonction des niveaux de vie. Il est extrêmement rare que l'on ait associé des enquêtes budget-consommation à des investigation au niveau des entreprises([60]).

Troisièmement, le domaine d'observation des relations intersectorielles a été généralement limité au seul secteur urbain. Or, les liens du secteur informel urbain avec le secteur rural agricole méritent d'être mieux explorés qu'ils ne le sont, notamment au niveau des centres urbains secondaires. Parmi les questions auxquelles la recherche sur le secteur informel urbain en Afrique sub-saharienne n'a pas apporté de réponses claires, on peut mentionner: (i) Quelle sont les potentialités du secteur informel urbain quant à sa capacité de permettre un développement de la transformation des produits agricoles ? (ii) Quel est l'impact des politiques de prix agricoles sur la dynamique des activités informelles urbaines ? (iii) Quelle est la structure des relations entre le secteur informel commercial urbain et les offreurs de produits agricoles, et de quelle manière affecte-t-elle la distribution effective de ces derniers en milieu urbain ? Il est à remarquer que ces préoccupations n'ont pas pu être convenablement explorées, en partie parce que l'hétérogénéité du secteur informel n'a pas suffisamment retenue l'attention.

c) L'ambivalence des politiques économiques.

Dans le réexamen des stratégies de développement, le rôle qui était accordé au secteur informel urbain se justifiait en termes d'emplois, de distribution de revenus et de pauvreté. Peut-on considérer, qu'au cours des 15 dernières années, les politiques économiques des pays d'Afrique du sud du Sahara ont effectivement pris en compte le secteur informel ? Sur ce point, l'expérience et l'analyse de maintes situations africaines([61]) nous conduisent à souligner l'extraordinaire écart entre le discours et la réalité. En fait, l'ambivalence se situe à deux niveaux.

Premièrement, au niveau de la conception des politiques économiques en faveur des plus démunis. Lorque l'accent a été mis

---

[60] Quelques enquêtes ont cependant suivies cette approche. Voir BAUMANN (1984) au Cameroun, et NIANE (1988) au Sénégal.

[61] Essentiellement des pays francophones.

sur le secteur informel, en termes analytique et/ou de politique économique, l'objectif essentiel était de promouvoir de petites entreprises, c'est à dire d'accélérer leur transition économique. Certes, les préoccupations par rapport à la pauvreté ne sont pas absentes, et les actions entreprises ont pu influencer dans une certaine mesure l'évolution des faibles revenus. Mais, la logique d'une action menée en termes d'économie d'entreprise ne peut, pour des raisons évidentes, être focalisée sur les classes les plus pauvres. On peut même dire que dans beaucoup de cas elle concerne les moins pauvres. Il est vrai qu'il est beaucoup plus facile de renforcer les capacités productives de petites unités de production que de s'attaquer à la promotion des plus démunis.

Cette approche demeure utile, pour la simple raison que le développement n'est pas le remplacement instantané d'une forme d'organisation par une autre. Les secteur informel emprunte sa logique à la fois à la société traditionnelle et à la société moderne. De ce fait, l'accélération de cette transition implique des actions de promotion appropriées. Mais cette approche, de par sa nature, exclue de son champ d'analyse des catégories de travail exposées à un degré élevé de vulnérabilité([62]).

Deuxièmement, au niveau des <u>réalisations</u> des politiques économiques, l'expérience de nombreux pays africains révèle qu'il n'existe pas de politique cohérente à l'égard du secteur informel urbain. Certes, la politique officielle est largement exprimée dans les plans de développement, mais l'examen de ces derniers montre une relative incohérence, tant au niveau de la formulation des objectifs qu'au niveau des moyens mis en oeuvre.

D'une manière plus précise, on peut considérer que le rôle de l'Etat à l'égard du secteur informel possède deux caractéristiques. Tout d'abord, les politiques micro-économiques préconisées officiellement sont <u>inadaptées</u>. Beaucoup de pays ont axé leur action sur la promotion de l'artisanat d'art([63]), alors qu'il n'existe aucune structure d'appui pour les activités informelles modernes qui sont pourtant les plus dynamiques en termes d'emploi, de revenu et de formation. Ensuite, les politiques macro-économiques manifestent une certaine <u>incohérence</u> par rapport aux objectifs avancés: (i) faiblesse des interventions pour accroître l'intensité des relations

---

[62] De plus ces dernières ne sont pas forcément localisées dans le secteur informel, mais peuvent partager des caractéristiques identiques.

[63] Par exemple, le plan de développement du Bénin (1983-87) prévoyait de créer quatre centres artisanaux supplémentaires, alors que ceux qui existent ont la capacité autonome de promouvoir certaines activités.

intersectorielles (marchés publics, biens collectifs, secteur rural); (ii) absence de redistribution des opportunités d'investissement du secteur informel commercial vers le secteur artisanal; (iii) fiscalité, directe et indirecte, discriminatoire à l'égard du secteur informel; (iv) inefficacité du cadre institutionnel qui absorbe pourtant une part substancielle des ressources; (iv) inadaptation des circuits de financement organisés. Ajoutons que la plupart des gouvernements africains espèrent que le secteur informel réduira l'impact social des programmes d'ajustement structurel. Or, ces derniers sont susceptibles d'avoir deux effets immédiats contradictoires, dont l'issue finale est incertaine. D'un côté, la réduction de la demande globale freine la création d'emplois et la distribution de revenus; d'un autre côté, la réduction des revenus réels peut conduire à un accroîssement de la propension à consommer les biens du secteur informel par les classes ayant une position économique dans le secteur moderne.

IV. LA RECHERCHE D'UNE MEILLEURE INTEGRATION DU SECTEUR INFORMEL A L'ANALYSE DU MARCHE DU TRAVAIL.

Si le concept de secteur informel doit jouer un rôle dans l'analyse du marché du travail, et plus généralement, dans le processus de développement, il pourrait être opportun d'orienter la recherche future dans de nouvelles directions. La présente contribution se propose de dégager les lignes générales des options souhaitables pour l'avenir.

1. Les options méthodologiques.

a) La procédure de base.

Les observations précédentes conduisent à s'interroger sur l'opportunité d'une analyse du secteur informel urbain à partir d'enquêtes auprès des entreprises.

Certes, il est possible d'améliorer la nature des informations obtenues à partir du support classique. Par exemple, on pourrait adjoindre un "module ménage" au niveau de chaque "entreprise" recensée; on peut aussi concevoir d'améliorer simultanément l'information issue de certaines investigations macro-économiques: recensement de population, enquête démographique, etc. En réalité, ces aménagements ne répondent que partiellement aux préoccupations précédentes. Par ailleurs, dans le contexte africain, ils posent de nombreux problèmes de

réalisation pratique, notamment en termes de coûts. En d'autres termes, il semble que les gains marginaux de l'aménagement du système classique d'enquêtes au niveau des entreprise informelles soient bien inférieurs aux coûts marginaux.

Dans ces conditions, il paraît opportun d'appréhender le secteur informel urbain en tant que sous-produit d'une analyse plus globale du marché du travail. Cela signifie que la méthode d'investigation doit être fondée sur le ménage, en tant qu'unité d'observation, au lieu de l'entreprise comme cela a été le cas la plupart du temps.

Cette approche soulève plusieurs difficultés. Tout d'abord, la base de sondage. En Afrique, les recensements de population sont parfois anciens et d'une fiabilité incertaine. Ensuite, l'enquête auprès des ménages réduit les possibilités d'information au niveau des entreprises. Enfin, les enquêtes auprès des ménages sont toujours plus complexes que les approches en termes d'entreprises.

En réalité, aucune de ces objections ne paraît décisive. Dans beaucoup de pays africains, il existe souvent une base de sondage (recensement de population, recensement électoral) qui peut être utilisée dans des conditions acceptables. Le problème de la connaissance des entreprises est plus sérieux. On peut pallier cette difficulté en associant un "module entreprise" au questionnaire relatif au ménage. Ce module pourrait concerner, par exemple, toutes les entreprises préalablement définies en fonction de critères jugés adéquats. A ce niveau, de nombreuses possibilités sont offertes. Cette procédure implique vraisemblablement un double passage: l'un au niveau du ménage, l'autre sur les lieux de l'activité; mais ceci a déjà été le cas dans certaines investigations empiriques([64]). Le problème de la complexité de la méthode d'observation demeure, d'autant qu'il paraît souhaitable de pouvoir obtenir des informations sur les dépenses. Il semble que cela pourrait être le prix d'une meilleure approche du secteur informel.

b) Les procédures complémentaires.

Bien que les enquêtes emploi dans les ménages, associées à des informations sur les entreprises du "secteur informel",

---

[64] Par exemple dans l'enquête emploi dans les ménages réalisée à Abidjan en 1986-87. Par ailleurs, on notera que l'enquête sur les niveaux de vie en Côte d'Ivoire fournit des résultats intéressants sur les entreprises familiales non agricoles, censées appartenir à l'univers du secteur informel. Voir VIJVERBERG (1988).

constituent la méthode d'observation de base, la connaissance des articulations urbaines implique la mise en oeuvre de procédures complémentaires.

En effet, l'appréhension du mode d'insertion du secteur informel dans l'ensemble du système économique suppose que l'on dispose d'éléments d'analyse concernant en particulier: (i) les relations au sein du secteur informel urbain; (ii) les relations entre le secteur informel et le secteur moderne; (iii) les relations entre le secteur informel urbain et le secteur rural. En outre, ces relations devraient être saisies en termes actuels et potentiels. Or, la procédure de base ne permet de connaître que quelques aspects des relations intra et inter-sectorielles de demande finale et intermédiaire.

Dans ces conditions, il pourrait être opportun de disposer à l'égard du secteur informel urbain d'une information annexe, à l'aide d'une série de monographies portant sur quelques points particuliers: (i) les débouchés actuels et potentiels (urbain/rural, informel/moderne, privé/public); (ii) les modes d'approvisionnement en matières premières et équipements; (iii) les circuits de financement (officiels et non officiels), etc.

Nécessairement, la recherche de ce type d'information est fonction des objectifs poursuivis, du pays concerné, de la nature du centre urbain (capitale, centre secondaire) et de l'état du système statistique([65]). Quoiqu'il en soit, il peut être utile de pouvoir disposer de données de cette nature. Par exemple, à Cotonou (Bénin), les besoins d'équipement et les possibilités financières de certaines entreprises artisanales ont été rapidement évaluées à partir de brèves enquêtes. Ces informations ont été un élément d'appréciation d'un projet de développement des activités de la construction mécanique([66]).

2. Les options analytiques.

a) Les articulations au sein du système économique.

La nature des articulations au sein du système économique constitue un élément important de l'hétérogénéité des formes de production et de leur dynamique sociale. De ce point de vue, il pourrait être souhaitable de pouvoir appréhender deux types de relations.

---

[65] Parfois, des monographies de ce type sont disponibles dans les universités.

[66] Voir l'analyse dans LACHAUD (1987).

Premièrement, les relations qui expriment la structure des rapports actuels entre les composantes du système productif urbain. Dans ce contexte, l'analyse peut être menée en termes de complémentarité, de concurrence et d'indifférence. Par ailleurs, ces relations méritent d'être explorées à plusieurs niveaux: (i) approvisionnements (équipements et consommations intermédiaires); (ii) débouchés (type de demande); (iii) formation de capital humain; (iv) financement. On peut esquisser la signification de quelques relations en fonction des termes et du niveau de l'analyse.

Tout d'abord, les relations avec le secteur moderne industriel pour les biens d'équipement et les consommations intermédiaires. La complémentarité signifie que certains biens d'équipement ou consommations intermédiaires utilisés par le secteur informel ne peuvent provenir que du secteur moderne (par exemple, machines à coudre). Mais ceci n'exclut pas la concurrence du point de vue de certains approvisionnements (fer de récupération et profilés). Par contre, il y a indifférence lorsque le secteur informel a le monopole des approvisionnements.

De même, les relations de demande finale peuvent être de plusieurs catégories: soit le secteur informel écoule ses produits vers une clientèle ayant une position économique dans le secteur moderne (complémentarité)([67]), soit le secteur informel constitue le seul débouché (indifférence), soit l'origine de la demande est mixte (concurrence).

Deuxièmement, il importe d'explorer des relations potentielles susceptibles de modifier la structure des rapports entre systèmes productifs et d'accélérer la dynamique sociale de certaines formes de production. A cet égard, l'analyse devrait s'efforcer d'identifier un ensemble de critères permettant de spécifier les catégories d'activité pour lesquelles les potentialités en termes d'emploi et de revenu sont les plus fortes. Dans le contexte de l'Afrique sub-saharienne, plusieurs critères appellent une attention particulière([68]): (i) la contribution potentielle des activités informelles au processus de transition économique (par exemple dans une optique de développment auto-centré); (ii) l'autonomisation de certaines filières permettant de lever les goulots d'étranglement; (iii) la substitution aux importations, notamment des biens d'équipement; (iv) l'évolution de la demande (demande actuelle, de substitution et d'innovation).

---

[67] Cela peut recouvrir la sous-traitance.

[68] Ces critères ont été développés dans l'étude sur le Bénin.

b) La stratification du marché du travail: l'identification de groupes homogènes.

Les données collectées à l'aide de la précédente méthodologie pourraient contribuer à une meilleure analyse de la stratification du marché du travail urbain, par l'identification de groupes homogènes. En fait, deux optiques analytiques, plus ou moins complémentaires, sont possibles.

En premier lieu, la stratification du marché du travail peut-être appréhendée par rapport à la dichotomie secteur informel/secteur moderne. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, une tentative de ce type a permis de déterminer dans le secteur informel urbain trois groupes d'entreprises relativement distincts([69]). Un premier groupe, concernant 23,2% des entreprises, est caractéristique d'un secteur artisanal de production ou de services que l'on pourrait appeler évolutif secondaire. Par opposition, le second groupe (5,7% des entreprises), constitué d'unités de production situées à la frange de secteur moderne, serait l'expression d'un secteur informel évolutif primaire où la transition serait relativement avancée. Le troisième groupe englobe la majorité des activités informelles (71,1%) et pourrait représenter un secteur informel involutif.

Nécessairement, dans ces divers groupes d'entreprises, les formes d'utilisation du travail sont différenciées. Par ailleurs, bien que les données de l'enquête soient collectées un termes individuels, il est quasi-certain que ces formes de travail ont un statut hétérogème au sein des ménages. Le diagramme 2 montre nettement que les profils âge-gains des chefs d'entreprise des groupes ainsi déterminés évoluent différemment.

Un autre intérêt de cette analyse est de mettre en évidence les spécificités des relations intersectorielles en termes de main-d'oeuvre. En effet, le pourcentage d'individus ayant eu une activité antérieure croît avec le dynamisme du secteur. Ainsi, dans le secteur informel évolutif primaire, 27,0% des individus n'ont eu aucune activité antérieure, alors que pour ceux qui sont localisés dans le secteur involutif la proportion est deux fois plus importante. Par ailleurs, l'hétérogénéité sectorielle

---

[69] Il s'agit d'une tentative basée sur l'enquête secteur informel de 1985. Malheureusement, la qualité des données a été une contrainte de l'analyse. Les variables qui ont pu être utilisées dans la procédure "cluster" sont les suivantes (sous forme dichotomique): le pourcentage de salariés, la branche d'activité, la possession d'un compte bancaire, la nature du local et le type de formation du chef d'entreprise. Voir pour le détail de l'analyse, LACHAUD (1988b).

apparaît nettement lorsqu'on prend en considération le niveau d'occupation. Les entrepreneurs du secteur informel évolutif primaire ont surtout été des ouvriers qualifiés (51,4%); par contre, les individus localisés dans l'informel secondaire ont eu la plupart du temps une activité à propre compte (45,2%), tandis que ceux qui occupent une position dans l'informel involutif ont été majoritairement des aides familiaux. Dans ce contexte, il est essentiel de remarquer que, parmi les individus ayant eu une activité antérieure, 18,8% d'entre eux ont été employés dans le secteur moderne. En réalité, la mobilité moderne-informel est considérablement plus élevée parmi les entrepreneurs du secteur informel évolutif primaire, puisque 44,2% et 4,9% de ceux qui ont eu une occupation antérieure étaient localisés respectivement dans le secteur moderne privé et dans le secteur public([70]).

Diagramme 2: Profils âge-gains des chefs d'entreprise selon le type de secteur informel urbain, Côte d'Ivoire, 1984-85

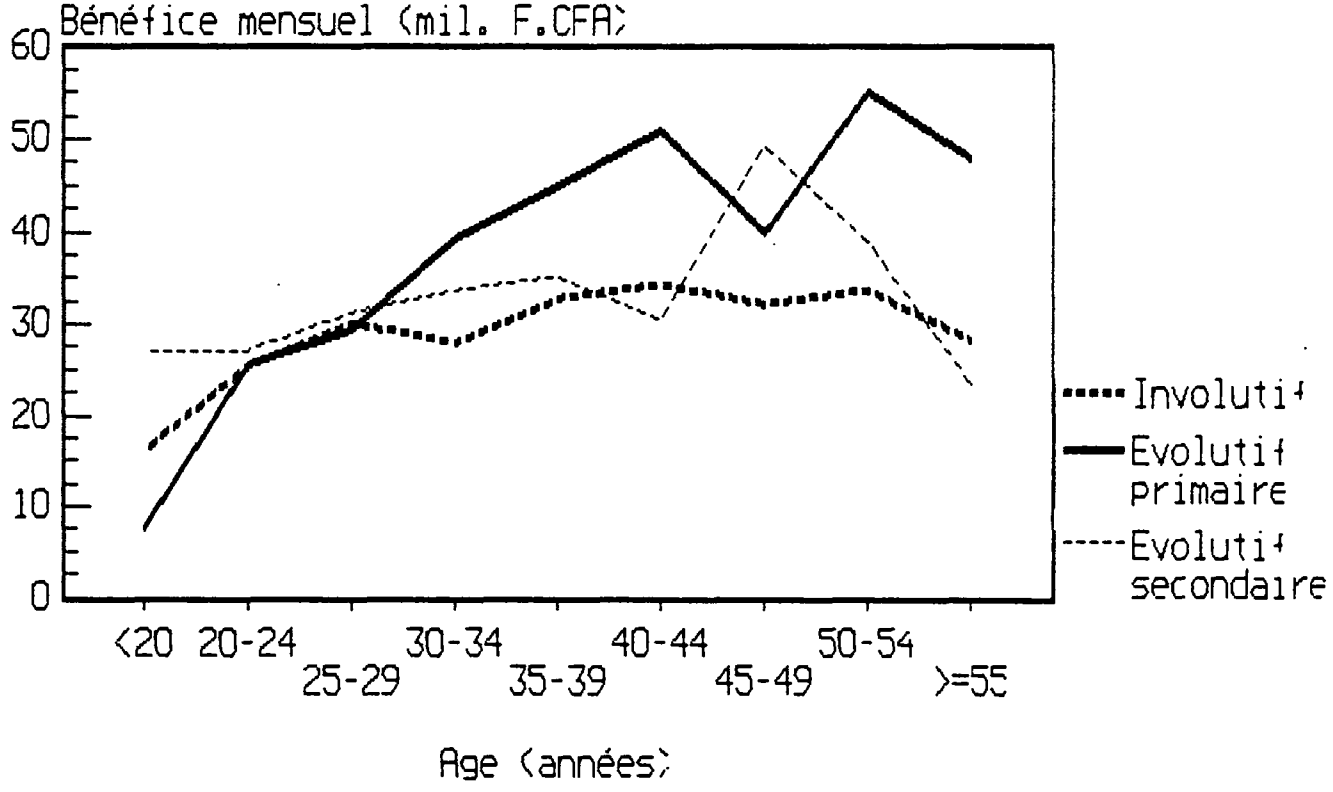

[70] Malheureusement, l'enquête relative au secteur informel n'indique rien quant aux motifs de la mobilité.

En second lieu, à partir d'enquêtes emploi dans les ménages, il est possible d'obtenir une stratification de l'ensemble du marché du travail urbain. Dans ce contexte, l'investigation de 1986-87 relative à Abidjan a fait ressortir plusieurs catégories de travailleurs qui chevauchent les catégories conventionnelles du schéma dualiste([71]): (i) les travailleurs protégés; (ii) le salariat concurrentiel; (iii) le salariat non protégé; (iv) le travail à propre compte évolutif; (v) le travail à propre compte involutif. A partir de ce type de stratification et de l'appréhension des processus d'accés à l'emploi, certains aspects de la segmentation du marché du travail urbain apparaîssent plus clairement.

L'intérêt de ce type d'analyse se situe essentiellement au niveau de la politique économique. En effet, la spécificité des formes de travail et de production exige des programmes d'action adaptés, notamment lorsque l'objectif poursuivi est la réduction de la pauvreté([72]).

c) Le secteur informel et la pauvreté urbaine.

Depuis le début des années 1970, la plupart des pays africains admettent que la réduction de la pauvreté urbaine ne peut-être envisagée indépendamment d'une dynamisation du secteur informel. Or, paradoxalement, les approches relatives au secteur informel ont été assez peu intégrées à l'analyse de la pauvreté urbaine. Deux raisons, au moins, expliquent que la relation entre la pauvreté urbaine et l'insertion sur le marché du travail du secteur informel a été insuffisamment explorée. D'une part, les méthodes d'observation ont été fondées sur l'entreprise; d'autre part, il a été supposé, explicitement ou implicitement, que toute action à l'égard du secteur informel serait nécessairement profitable en termes de pauvreté.

En fait, au cours de la dernière décennie, les politiques économiques à l'égard du secteur informel, effectives ou prévues([73]), n'ont pas été réellement adaptées au problème de la pauvreté urbaine. Certes, le secteur informel peut-être considéré comme un terrain particulièrement propice à l'éradication de la pauvreté. Mais, d'une part, toutes les actions en direction du

---

[71] L'analyse a été menée par un "cluster" à la fois des cas et des variables. Dans ce dernier cas, les coefficients de corrélation entre les diverses variables ont été utilisés en tant que mesure de similitude.

[72] Voir LACHAUD (1988a).

[73] Sur lesquelles nous reviendrons.

secteur informel ne concernent pas les plus pauvres; d'autre part, la pauvreté est parfois caractéristique d'une insertion spécifique sur le marché du travail du secteur moderne. En d'autres termes, la pauvreté urbaine chevauche la dichotomie informel/moderne.

Ainsi, une meilleure intégration des modes d'utilisation du travail - notamment le travail informel - au phénomène de la pauvreté urbaine, constitue vraisemblablement le gage d'une analyse des fondements des politiques économiques particulièrement adaptées à la réduction de l'incidence des faibles niveaux de vie. Dans ce contexte, l'examen des articulations des modes d'emploi au sein des ménages apparaît essentiel. Par ailleurs, la détermination des rapports entre le travail vulnérable et la pauvreté, en termes d'accès à l'emploi et de profil de carrière, peut être particulièrement féconde au niveau des programmes d'action à mettre en oeuvre.

d) Le réexamen des politiques économiques.

Cette nouvelle approche du secteur informel urbain a la capacité d'approfondir les fondements des politiques économiques en direction du marché du travail. Par ailleurs, les investigations empiriques peuvent permettre de déceler plusieurs lignes d'action.

Dans ce contexte, le réexamen des politiques économiques pourrait être articulé autour de trois axes de réflexion.

Premièrement, les objectifs des politiques économiques. Il importe de définir clairement les buts poursuivis. S'il s'agit de promouvoir quelques entreprises par le biais de projets de développement, la révision du concept de secteur informel n'est pas une nécessité. Par contre, s'il s'agit d'examiner également comment la réduction de la pauvreté peut être mieux intégrée à la dynamique sociale des formes de production urbaines, les politiques économiques classiques ne sont plus suffisantes.

Deuxièmement, la nature des politiques économiques doit être mieux appréhendée. En Afrique, les politiques macro-économiques à l'égard du secteur informel n'ont pas reçu une attention suffisante. Pourtant, les actions globales sont à la fois complémentaires aux approches micro-économiques et susceptibles d'exercer une action autonome. L'accés au capital, l'accés à certains services, l'intensification des relations intersectorielles, etc. sont des problèmes du secteur informel qui peuvent être abordés dans un contexte macro-économique.

Troisièmement, la cohérence des politiques est une nécessité. L'ambivalence des politiques économiques a été

précédemment examinée. Une observation supplémentaire peut encore renforcer cette argumentation. La plupart des pays africains souhaitent promouvoir le secteur informel urbain. Mais en même temps, ils mènent, explicitement ou implicitement, deux actions contre le secteur informel: le maintien d'une fiscalité discriminatoire([74]) et la poursuite de programmes d'ajustement structurel qui déprime la demande globale([75]).

V. CONCLUSION

Au cours des quinze dernières années, le concept de secteur informel urbain a joué un rôle de premier plan dans l'analyse du marché du travail de l'Afrique sub-saharienne. Paradoxalement, ce développement conceptuel n'a pas été en mesure de prendre en compte pleinement des dimensions essentielles du fonctionnement du marché du travail, notamment la pauvreté urbaine. D'une manière plus générale, les incertitudes du modèle dualiste appellent de nouvelles orientations de recherche.

Les nouvelles directions d'analyse qui ont été proposées dans la présente contribution, se proposent de mieux intégrer le concept de secteur informel au fonctionnement du marché du travail, tout particulièrement dans une optique d'éradication de la pauvreté urbaine. A cet égard, les résultats de quelques recherches préliminaires récentes sur cette question sont encourageants.

Néanmoins, cet effort de recherche comporte une contrepartie: la complexité croissante de l'analyse et des programmes à mettre en oeuvre. Dans le contexte institutionnel de l'Afrique, il s'agit d'une donnée que l'on doit prendre en considération, car elle peut jouer un rôle non négligeable en termes d'efficacité.

VI. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

AHOUNOU, N. (1988): La segmentation du marché du travail en milieu urbain sous-développé: le cas de Cotonou (Bénin), Bordeaux, thèse de 3ème cycle, Université de Bordeaux I.

---

[74] Ce problème mériterait d'être particulièrement examiné.

[75] Bien que les effets sur le secteur informel sont incertains.

ARYEE, G. (1977): Small-scale manufacturing activities: a study of the interrelationships between the formal and the informal sectors in Kumasi - Ghana, Genève, WEP 2-19/WP 23, BIT.

BAUMANN, E. (1984): Les activités informelles en milieu rural, véhicule de transformations socio-économiques: le cas du Centre rural de Saa, centre-sud Cameroun, Bordeaux, thèse de 3ème cycle, Institut d'études politiques, Centre d'études d'Afrique noire.

BARIS, P. (1980): Recensement des activités en milieu urbain, 1976. Présentation des résultats par grands secteurs économiques et par activités, Abidjan, Ministère de l'économie, des finances et du plan. Direction de l'activité industrielle.

BIT (1972): Employment, incomes and equality: A strategy for increasing productive employment in Kenya, Genève.

BIT (1985): The informal sector in Africa, Addis-Ababa, PECTA.

BROMLEY, R. (1979): "The urban informal sector: Why is it worth discussing ?", dans l'ouvrage publié sous la direction de BROMLEY, R.: The urban informal sector: critical perspectives on employment and housing policies, Oxford, Pergamon press.

CAIN, G.G. (1976): "The challenge of segmented labour market theories of orthodox theory: a survey", Journal of economic litterature, n°14.

CHARMES, J. (1982): "L'évaluation du secteur non structuré. Méthode-résultats-analyse: l'exemple de la Tunisie", Amira, n°37, sept.

CHARMES, J. (1983): Place et rôle du secteur non structuré dans la planification du développement et les politiques d'emploi en Tunisie, Rapport pour la Banque Mondiale (à paraître in World Bank: Tunisia - Employment Report).

GERRY, Ch. (1979): "Small-scale manufacturing and repair in Dakar: A survey of market relations within the urban economy", dans l'ouvrage publié sous la direction de BROMLEY, R. et GERRY, Ch.: Casual work and poverty in Third World cities, Chichester, John Wiley & Sons.

HUGON, Ph, et col. (1977): La petite production marchande et l'emploi dans le secteur "informel": le cas africain, Paris, IEDES.

LACHAUD, J.P. (1976): Contribution à l'étude du secteur informel en Côte d'Ivoire: le cas du secteur de l'habillement à Abidjan, Bordeaux, thèse complémentaire de sciences économiques, Université de Bordeaux I.

LACHAUD, J.P. et col. (1979): Recherches sur les activités du secteur informel au Cameroun: l'exemple de Yaoundé, Bordeaux, Université de Bordeaux I, Centre d'économie du développement.

LACHAUD, J.P. (1981a): Le secteur informel à Abengourou (République de Côte d'Ivoire): analyse et programme d'action, Bordeaux, Université de Bordeaux I, Centre d'économie du développement.

LACHAUD, J.P. (1981b): Le secteur informel au Rwanda, Addis-Ababa, BIT-PECTA.

LACHAUD, J.P. (1982): Les activités informelles à Bangui (République Centrafricaine): analyse et stratégie de développement, Bordeaux, Université de Bordeaux I, Centre d'économie du développement.

LACHAUD, J.P. (1984a): Les activités informelles et l'emploi au Togo: analyse et stratégie de développement, Addis-Ababa, BIT-PECTA.

LACHAUD, J.P. (1984b): Les activités informelles et l'emploi à Lubumbashi (Zaïre): analyse et stratégie de développement, Addis-Ababa, BIT-PECTA.

LACHAUD, J.P. (1984c): La segmentation du marché du travail urbain en Afrique. I. Le marché du travail à Yaoundé: le cas de la menuiserie et des garages, Bordeaux, Université de Bordeaux I, Centre d'économie du développement.

LACHAUD, J.P. (1984d): La segmentation du marché du travail urbain en Afrique. II. Le marché du travail à Bouaké (République de Côte d'Ivoire): le cas du textile, Bordeaux, Université de Bordeaux I, Centre d'économie du développement.

LACHAUD, J.P., PENOUIL, M. (1985): Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique, Paris, Pédone.

LACHAUD, J.P., PENOUIL, M. (1986): Le secteur informel et le marché du travail en Afrique noire francophone, Genève, WEP 2-19/WP. 37, BIT.

LACHAUD, J.P. (1987): Les activités informelles et l'emploi au Bénin: analyse et stratégie de développement, Genève, WEP 2-19/WP. 39, BIT.

LACHAUD, J.P. (1988a): Pauvreté et marché du travail urbain: le cas d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Genève, DP/8, Institut international d'études sociales.

LACHAUD, J.P. (1988b): Le marché du travail urbain en Côte d'Ivoire: structure et segmentation, Genève, DP/12, Institut international d'études sociales.

MALDONADO, C. (1987): Petits producteurs urbains d'Afrique francophone, Genève, BIT.

MAZUMDAR, D. (1976): "The urban informal sector", World development, vol. 4, n° 8, août.

METTELIN, P. (1983): L'interprétation théorique du milieu urbain africain: l'analyse socio-économique des activités informelles, Bordeaux, thèse de 3ème cycle, Etudes africaines, Université de Bordeaux I.

DE MIRAS, Cl. (1975): La formation de capital productif Ivoirien: le secteur de la menuiserie à Abidjan, Abidjan, ORSTOM.

DE MIRAS, Cl. (1980): "Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan", Revue Tiers Monde, n° 82, avril-juin.

NIANE, M. (1988): Le secteur informel rural non agricole au Sénégal: le cas de Bambey, Bordeaux, thèse de 3ème cycle, Université de Bordeaux I.

NIHAN, G. (1980): "Le secteur non structuré, signification, aire d'extension du concept et application expérimentale", Revue Tiers Monde, n°82, avril-juin.

NIHAN, G. et col. (1982): Le secteur non structuré "moderne" de Yaoundé (République unie du cameroun), Genève, BIT.

RODGERS, G. (1988): Trends in urban poverty and labour market access, Genève, Institut international d'études sociales, Département de l'emploi et du développement, BIT.

SETHURAMAN, S.V. (1976): "The urban informal sector: concept, measurement and policy", Revue internationale du travail, vol. 114, n° 1, juillet-août.

STEEL, W., TAKAGI, Y. (1978): The intermediate sector, unemployment, and the employment-output conflict: a multi-sector model, Washington, Staff working papers n°301, octobre.

TRAGER, L. (1987): "A re-examination of the urban informal sector in West Africa", Revue canadienne des études africaines, vol. 21, n° 2.

VIJVERBERG, W. (1988): Nonagricultural family enterprises in Côte d'Ivoire: a descriptive analysis, Washington, Etude sur la mesure des niveaux de vie, document de travail n° 46, Banque mondiale.

Publications de l'Institut international d'études sociales

Titres récents

DISCUSSION PAPERS

Segmentation du marché du travail et mobilité entre activités informelles et actvités modernes en milieu urbain africain: cas du cameroun et de la Côte d'Ivoire, par Jean-Pierre Lachaud et Marc Penouil. Discussion papers n°1, ISBN 92-9014-419-X.

L'analyse du marché du travail urbain en Afrique, par Jean-Pierre Lachaud. Discussion papers n°2, ISBN 92-9014-420-3.

Smaller units of employment. A synthesis report on industrial reorganisation in industrialised countries, by Werner Sengerberger and Gary Loveman. Discussion papers n°3, ISBN 92-9014-421-1.

Restructuration des entreprises publiques et ajustements sur le marché du travail au Sénégal: des possibilités d'emploi à la mesure des espérances, par Jean Pierre Lachaud. Discussion papers n°4, ISBN 92-9014-425-4.

From segmentation to flexibility, par Sam Rosenberg. Discussion papers n°5, ISBN 92-9014-426-2.

Non-standard employment practices in Latin America, par Adriana Marshall. Discussion papers n°6. ISBN 92-9014-427-0.

Labour market mechanisms and urban poverty. A review of ten studies, par Gerry Rodgers. Discussion papers n°7. ISBN 92-9014-428-9.

Pauvreté et marché du travail urbain: le cas d'Abidjan (Côte d'Ivoire), par Jean-Pierre Lachaud. Discussion papers n°8, ISBN 92-9014-437-8.

Latin América's labour market research: A state of the art, by Jorge Jatoba. Discussion papers n 9. ISBN 92-9014-441-6.

The sequel of unemployment: the changing role of part-time and temporary employment in Western Europe, by Adriana Marshall. Discussion papers n°10. ISBN 92-9014-440-8.

The state of labour economics in Europe, by Gerry Rodgers. Discussion papers n°11. ISBN 92-9014-441-6.

SERIE DE RECHERCHE

Les relations professionnelles et l'évolution politique au Sénégal, par R. Aslanian et A. Siline. Série de recherche n° 79. ISBN 92-9014-404-1.

Nouvelles conceptions et attitudes à l'égard du travail dans les pays industriels: conséquences pour les relations professionnelles. Document de base et analyse des discussions d'un colloque international, par Dorothea Gaudart, Rose-Marie Greve et Alan Gladstone. Série de recherche n° 76. ISBN 92-9014-289-8.

Facteurs stratégiques des systèmes de relations professionnelles. L'industrie du charbon en France, par Françoise Lozier. Série de recherche n° 87. ISBN 92-9014-415-7.

SERIE BIBLIOGRAPHIQUE

La participation des travailleurs à la gestion des entreprises; bibliographie sélective, 1980-1983, par Maryse Gaudier. Série bibliographique n° 9. ISBN 92-9014-412-5.

Ecologie, monde du travail, participation sociale: tendance de la documentation et bibliographie, par Maryse Gaudier. Série bibliographique n° 10. ISBN 92-9014-412-2.

Gestion - Travail - Loisirs: Une analyse des tendances de la recherche en Europe de l'Ouest et de l'Est, par Maryse Gaudier, Rose-Marie Greve, Peter Grootings et Lajos Héthy. Série bibliographique n° 11. ISBN 92-9014-416-5.

La flexibilité des marchés du travail: formule magique ou prémisses d'une nouvelle société industrielle ? Essai bibliographique, par Maryse Gaudier. Série bibliographique n° 12. ISBN 92-9014-418-1.

Le catalogue des publications de l'IIES peut-être obtenu sur simple demande à l'Institut international d'études sociales, Service des ventes, case postale 6, CH-1211 Genève 22 (Suisse).